

Association
des constructeurs
de routes
et grands travaux
du Québec



ACRGTQ

**RAPPORT
ANNUEL**
2025





Savoir • Présence • Action

Représentante affiliée du secteur génie civil et voirie

ASSOCIATION DES CONSTRUCTEURS DE ROUTES ET GRANDS TRAVAUX DU QUÉBEC

SIÈGE SOCIAL, QUÉBEC

435, Grande Allée Est, Québec (Québec) G1R 2J5

Tél.: 418 529-2949 ou 1 800 463-4672

Télééc.: 418 529-5139

Télééc. du service des affaires juridiques : 418 529-4831

Télééc. du service des relations du travail : 418 529-4677

BUREAU DE MONTRÉAL

7905, boul. Louis-Hippolyte-Lafontaine, bureau 100, Montréal (Québec) H1K 4E4

Tél.: 514 354-1362 ou 1 800 463-4672

Télééc.: 514 354-1301

acrgtq@acrgtq.qc.ca

www.acrgtq.qc.ca

ISBN 978-2-9822267-1-0 — Rapport annuel ACRGTQ 2025 numérique

ISBN 978-2-9817169-9-8 — Rapport annuel ACRGTQ 2025

Dépôt légal — Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2025

Dépôt légal — Bibliothèque et Archives Canada, 2025

Crédit photo page couverture : Shutterstock

Crédits photos :

P4, P8, P12, P13, P14, P15, P16, P17, P38, P39, P40, P41, P45, P47, P48, P49 NH Photographes|ACRGTQ

P11 Isabelle Blanche Pinpin, photographe

P31, Fiers et compétents

P33, Pexel

P19, P33 Shutterstock

© **ACRGTQ, Janvier 2026**

TABLE DES MATIÈRES

- 4** Message du président du conseil d'administration
- 8** Message de la directrice générale sortante
- 11** Message de la directrice générale désignée
- 12** La structure de l'ACRGTQ
 - Mission
 - Objectifs
- 13** Les administrateurs
- 15** Les employés permanents
- 18** Des comités actifs
- 19** Le bilan financier
- 20** L'ACRGTQ en 2025
 - 20** Le service des communications, affaires publiques et gouvernementales
 - 23** Le service des relations du travail et des affaires juridiques
 - Volet affaires juridiques
 - 24** Le service des relations du travail et des affaires juridiques
 - Volet relations du travail
 - 27** La mixité en chantier
 - 28** Lois et règlements
 - 30** Fonds de formation des salariés de l'industrie de la construction (FFSIC)
 - 32** Le service prévention, santé et sécurité au travail
 - 34** Le service science, technologie et innovation
 - 38** Le secteur des événements spéciaux
- 51** Le rapport des comités de l'ACRGTQ en 2025



L'ACRGTQ favorise le mieux-être, la guérison et le rétablissement des enfants atteints de cancer et soutient leurs familles en appuyant LEUCAN.

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



L'année 2025 a été marquée par une succession d'événements économiques, politiques et sociaux qui ont profondément influencé l'environnement dans lequel évoluent nos membres.

L'ACRGTO a porté la voix des entrepreneurs, mettant en lumière les enjeux freinant la réalisation de projets d'infrastructures ou proposant des réflexions afin d'améliorer la productivité et la prévisibilité des chantiers de construction au Québec.

DÉFICIT DE MAINTIEN DES ACTIFS (DMA)

L'ACRGTO a tenu son congrès 2025 sous le thème *Connecter pour mieux collaborer*. Dès la conclusion de l'événement, l'Association a fait savoir que le DMA routier devenait l'une de ses priorités pour l'année.

D'ailleurs, en vue du budget provincial de mars 2025, l'ACRGTO a demandé la création d'une enveloppe budgétaire dédiée exclusivement à la réhabilitation des routes dont la somme minimale devait être de 900 M\$ annuellement et qui devait représenter 50 % de l'enveloppe totale allouée au réseau routier. Dans le cadre d'une stratégie multiannuelle, le gouvernement devait s'engager de manière récurrente et irrévocable pour assurer l'entretien préventif régulier des infrastructures routières.

Les experts indépendants mandatés par le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) ont reconnu que malgré, le sous-financement chronique dédié au DMA, il y avait dorénavant des pressions s'ajoutant sur le réseau routier (des pressions économiques; une pression du marché sur la main-d'œuvre disponible pour répondre à l'ensemble des travaux de génie civil ; une usure liée aux changements climatiques, à la démographie et, à l'urbanisation).

Ils ont eux-mêmes mentionné que « [l'] emphase [du MTMD] doit continuer d'être mise sur les projets de maintien d'actifs afin d'être à la fois capable d'effectuer des interventions sur les chaussées et les structures qui sont dans un état déficient ». Cependant, comme plusieurs éléments étaient externes au contrôle du ministère, les experts ont mentionné que le ministère devait « utiliser sa planification stratégique et les innovations technologiques pour gérer au mieux les contraintes financières, environnementales et autres ».

Par ailleurs, on peut observer depuis quelques mois un nouveau courant politique mettant de l'avant la rénovation des infrastructures existantes. Ce repositionnement de nos décideurs publics n'est probablement pas étranger aux différents sondages, comme

celui de CAA-Québec, faisant mention que la population souhaite désormais mettre en l'entretien des infrastructures existantes plutôt que de lancer de nouveaux projets.

Si ce courant renforce la demande de l'industrie quant au DMA, l'ACRGTO est cependant d'avis qu'il ne faut pas mettre de côté pour autant le déploiement de nouvelles infrastructures nécessaires. Nos routes, faut-il le rappeler, sont des outils de développement économique, que ce soit pour l'accessibilité à des services essentiels, le transport de marchandises, ou, simplement, l'accès au territoire.

Nous devons collectivement trouver le point d'équilibre entre le développement de notre réseau routier et son intégrité, notamment pour une question de sécurité des usagers de la route.

OPTIMISER CHAQUE DOLLAR INVESTI

Depuis un peu plus d'un an, l'ACRGTO tient des conversations avec le MTMD, puis avec le ministère du Travail, quant à d'éventuelles propositions de l'industrie afin de réduire les coûts des projets de construction et, ainsi, d'optimiser chaque dollar investi.

Au moment d'écrire ces lignes, des suggestions ont bel et bien été déposées au gouvernement. Les membres de l'ACRGTO ont comme principaux donneurs d'ouvrages les organismes publics, soit le gouvernement provincial et les municipalités. Ce faisant, les entrepreneurs sont liés par les appels d'offres et les soumissions retenues. Cette particularité crée des enjeux, entre autres, en raison de l'inflexibilité des contrats, des exigences lors de l'exécution des travaux et de la multiplication des exigences réglementaires environnementales.

L'ACRGTO entend poursuivre ces discussions avec le gouvernement en 2026.

BUDGET PROVINCIAL 2025-2026

Tandis que le Québec se dirigeait vers un déficit record de 13,6 G\$, les États-Unis ont débuté leur guerre tarifaire à partir du mois de février. Encore à ce jour, ce conflit avec nos voisins du sud continue de fragiliser l'économie canadienne ainsi que les chaînes d'approvisionnement.

C'est dans ces circonstances que le gouvernement du Québec a déposé, en mars dernier, son budget 2025-2026. À l'aube d'une possible récession, le premier ministre laissait alors entendre que, pour appuyer l'économie québécoise, il allait soutenir les projets de construction, et c'est ce qu'il a annoncé. Du moins, à l'intérieur de ce qu'il estimait être la capacité de payer des Québécois.

À la suite du dépôt du budget, nous apprenions que le *Plan québécois des infrastructures (PQI) 2025-2035* allait augmenter de 11 G\$ pour atteindre 164 G\$. La part du secteur routier, elle, allait augmenter de 3,4 G\$ pour atteindre un total de 35,8 G\$ sur 10 années. 85 % de cette somme allait être consacrée au DMA routier.

Malgré le rehaussement de l'argent dédié au DMA routier, nous constatons déjà que nous n'allions pas, ou peu, rattraper notre retard.

Au printemps, nous apprenions dans les journaux que de gros projets de transport étaient mis sur la glace.

Puis, cette tendance s'est poursuivie au courant de l'été. Pendant que le MTMD repoussait ou annulait certains projets, une grève générale illimitée des ingénieurs de l'État s'est ajoutée en juin, arrêtant l'émission d'appels d'offres et de permis nécessaires au bon déroulement des chantiers de génie civil de l'État.

GRANDS PROJETS

Par ailleurs, le budget comprenait des sommes supplémentaires pour la réalisation de projets majeurs en transport collectif et des engagements à soutenir Hydro-Québec dans le déploiement de son plan 2035.

En effet, en 2025, la majorité des annonces liées à de grands projets ont porté sur la mobilité collective, notamment :

- Annonce du TGV Toronto-Québec, Alto, le 19 février 2025;
- Projet Structurant de l'Est (PSE), confié à Mobilité Infra Québec le 5 mars 2025;
- Le tramway de Québec qui a survécu à l'élection municipale du 2 novembre 2025.

Quant aux travaux entourant le 3^e lien à Québec, ceux-ci se poursuivent toujours. Le 12 juin 2025, le gouvernement du Québec a annoncé qu'il étudie deux possibilités de corridor pour un éventuel pont-tunnel. Cependant, depuis le 2 décembre 2025, nous savons maintenant que le tracé est de nouveau en révision afin de livrer un projet qui coûterait le moins cher possible. Un tracé à l'est de la ville ne serait pas exclu.

DU MOUVEMENT POLITIQUE ET BUDGÉTAIRE

Le projet de loi C-5, présentée par le gouvernement fédéral, a reçu la sanction royale le 26 juin 2025. Ce projet de loi vise à accélérer les projets d'intérêt national en simplifiant les approbations fédérales et en éliminant les obstacles au commerce interprovincial.

Le 4 novembre, le gouvernement fédéral déposait également son budget qui prévoit des investissements de 1 000 G\$, entre autres, dans les infrastructures et le logement. À ce sujet, le nerf de la guerre se retrouve, encore et toujours, dans les transferts à venir entre les trois paliers gouvernementaux (fédéral – provincial – municipal). Ces sommes permettraient de répondre à des besoins fondamentaux comme les besoins d'infrastructures en eau des villes.

Sur la scène provinciale, à la suite du remaniement ministériel du 10 septembre dernier, j'aimerais souligner le passage de M^{me} Geneviève Guilbault à la tête du MTMD, alors que celle-ci se retrouve dorénavant au ministère des Affaires municipales.

Du même coup, c'est maintenant M. Jonatan Julien qui est le nouveau ministre en titre du MTMD, avec qui nous avons de bons liens. L'ACRGQTQ est déjà en contact avec son équipe pour discuter de productivité et de prévisibilité dans les travaux du ministère.

Au courant du mois de novembre, le gouvernement du Québec a également rendu publiques sa nouvelle vision économique et sa mise à jour budgétaire. Parmi les faits saillants :

- Le 9 décembre 2025, le gouvernement provincial a présenté un projet de loi visant à accélérer l'autorisation et la réalisation des projets prioritaires et d'envergure nationale. Cette loi s'inspire par ailleurs du projet de loi C-5.

- Le milieu municipal sera appelé à jouer un rôle dans cette nouvelle économie. Lorsqu'il sera question de certains projets stratégiques, des terrains seront nécessaires, tout comme la mise en place d'infrastructures de services (aqueducs, égouts, énergie). Le gouvernement pourra procéder par allègement réglementaire pour répondre à ces besoins, ainsi qu'à la mise en place de mesures fiscales visant à attirer des investissements privés.
- Des allègements réglementaires sont proposés pour aider les employeurs.

RENOUVELLEMENT DE CONVENTION COLLECTIVE

Les travaux pour renouveler la convention collective 2025-2029 se sont conclus au mois d'avril, alors que l'ACRGQ a tenu une assemblée générale spéciale lors de laquelle les entrepreneurs du secteur génie civil et voirie de l'industrie de la construction ont largement entériné deux ententes, soit l'entente portant sur les clauses communes et l'entente sectorielle.

Depuis le début des pourparlers, l'ACRGQ désirait en arriver à un accord négocié avec l'Alliance syndicale, avant l'échéance de la précédente convention collective au 30 avril 2025, dans le but d'éviter toute perturbation sur les chantiers de construction.

CHANGEMENTS À LA DIRECTION GÉNÉRALE

Le 17 juillet 2025, l'ACRGQ a diffusé un communiqué annonçant le départ de sa directrice générale sortante, M^e Gisèle Bourque, après 40 ans de loyaux services. Ce départ se concrétisera au terme du congrès 2026 de l'Association.

Le 23 juillet 2025, un second communiqué était publié annonçant la nomination de M^e Caroline Amireault à titre de directrice générale désignée. Maïtre Amireault deviendra directrice générale en titre dès la fin du congrès 2026.

Le 16 octobre 2025, M^e Amireault a fait son arrivée au sein de l'Association. Je tiens à souligner le professionnalisme dont font preuve les deux directrices générales en cette période de transition.

En outre, l'un des premiers mandats de M^e Amireault est de travailler sur un éventuel regroupement entre l'ACRGQ et l'Association québécoise des entrepreneurs en infrastructure (AQEI). Cette fusion est en bonne voie d'être complétée.

L'année 2026 sera chargée en travaux afin de mener à bien ce regroupement.

Bonne lecture,

Marc Joncas
Président du conseil d'administration 2025

MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE SORTANTE



2025 aura été l'année où les finances du Québec auront forcé le gouvernement à faire des choix impopulaires.

Dès le budget du Québec 2025-2026, au mois de mars, nous avons appris que le déficit de la province allait s'élever à 13,6 G\$, une hausse record par rapport à l'année précédente, et non une baisse.

Même si le gouvernement a injecté 11 G\$ de plus au dernier PQI, l'inflation et les chaînes d'approvisionnement, toutes deux perturbées par des coûts à la hausse augmentés à la suite de l'affrontement tarifaire de nos voisins du sud, le manque de main-d'œuvre disponible et le déficit de maintien des actifs (DMA), ont marqué l'industrie de la construction en 2025.

Ce fut particulièrement vrai dans le secteur génie civil et voirie. Selon le document *Perspectives 2026 de la CCQ*, ce secteur est, de fait, le seul dans l'industrie de la construction à subir un recul estimé à 2 % du nombre d'heures travaillées comparativement à l'année précédente. Selon le rapport, « Le niveau d'activité du secteur génie civil et voirie recule légèrement en 2025, après avoir atteint un sommet historique en 2024. [...] Pour les sous-secteurs qui ont bien performé, notons celui des éoliennes et celui des centrales électriques. [...] Le recul du secteur génie civil et voirie provient essentiellement du sous-secteur des routes et des infrastructures, qui perd de la vitesse en raison de la diminution des investissements de la province dans les travaux routiers. Ce recul s'est fait sentir dans presque toutes les régions. »

Le gouvernement en est donc au point où il doit choisir les initiatives qu'il souhaite financer, car la capacité de payer de l'État est sous pression.

Cependant, toujours selon le rapport de la CCQ, de bonnes nouvelles pourraient être à l'horizon. « L'année 2026 sera positive, pour le secteur. Un gain important est prévu pour les sous-secteurs des éoliennes [...] Du côté des routes et des infrastructures, la hausse des investissements prévus au PQI pour ces travaux permettra une remontée des heures dans ce segment. De plus, les projets majeurs en cours comme le Réseau express métropolitain (REM), le prolongement de la ligne bleue du métro, le remplacement du pont de l'Île-aux-Tourtes ainsi que la réfection des tunnels Ville-Marie et Viger continueront d'alimenter le niveau d'activité. Dans l'ensemble, le secteur atteindra 40,5 millions d'heures travaillées (+3 %). »

Ajoutons à ces prévisions les suites attendues du projet Alto ou celles du terminal à conteneurs de Contrecoeur. Sans oublier la mise en œuvre continue du Plan 2035 d'Hydro-Québec, qui générera de nombreux projets, dont l'ajout de 5 000 km de lignes

de transport, la construction de parcs éoliens ainsi que la réfection et l'amélioration de plusieurs centrales électriques.

C'est dans ce contexte que les permanents de l'ACRGTO continueront leur accompagnement des membres en 2026.

COMMUNICATIONS, AFFAIRES PUBLIQUES ET GOUVERNEMENTALES

Le Service des communications, affaires publiques et gouvernementales a poursuivi son mandat de représentation auprès des membres et des partenaires de l'ACRGTO, ainsi qu'auprès du public.

En 2025, 17 communiqués de presse ont été diffusés. Les réseaux sociaux de l'Association ont principalement servi à valoriser les événements tenus en cours d'année.

Par ailleurs, des travaux ont débuté afin de moderniser le site Web de l'ACRGTO, principalement dans le but de faciliter l'expérience utilisateur. Ces travaux se poursuivront en 2026 et devront considérer l'éventuel regroupement entre l'ACRGTO et l'AQEI.

PRÉVENTION, SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Le Service en prévention, santé et sécurité au travail a maintenu son rôle en matière d'accompagnement des membres, que ce soit lors de rencontres pour des conseils, de visites de chantiers, lors de séances d'information à travers la province ou lors de l'organisation du 5^e Colloque en prévention, santé et sécurité du travail.

RELATIONS DU TRAVAIL

Le Service des relations du travail a participé à de nombreuses rencontres en 2025 afin de faire valoir les intérêts des membres de l'ACRGTO.

Le dossier de la pénurie de main-d'œuvre reste une priorité, année après année. L'industrie et ses représentants poursuivent

leurs démarches de promotion, d'attraction et de rétention des travailleurs.

Par ailleurs, 2025 fut marquée par le renouvellement de la convention collective pour la période 2025-2029. Je tiens à souligner l'excellent travail des employés de l'ACRGTO qui ont participé aux tables de négociation et qui ont réussi à conclure une entente sans perturbation sur les chantiers et sans conflit de travail.

SCIENCE, TECHNOLOGIE ET INNOVATION

Le DMA a poursuivi sa croissance, mettant en évidence l'urgence d'investir dans l'entretien et la modernisation des infrastructures publiques, un enjeu à la fois économique et de sécurité publique. À ce sujet, l'ACRGTO a mené des discussions activement tout au long de 2025, tant avec les décideurs politiques qu'avec leurs administrations.

Dans un contexte financier difficile, on demande régulièrement aux entreprises de se tourner vers l'innovation et la transition technologique afin d'accroître la productivité des chantiers. Ce virage ne sera possible que si les donneurs d'ouvrage l'effectuent également. Les nouveaux outils faciliteront le travail collaboratif tout en rendant possible des diminutions de coûts des travaux et en augmentant la prévisibilité des charges de travail.

Pour mener ces transformations, le secteur génie civil et voirie, par l'intermédiaire l'ACRGTO, poursuit ses échanges avec les principaux donneurs d'ouvrage, dont le MTMD, Hydro-Québec et les municipalités.

ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX

Encore une fois cette année, la vie associative de l'ACRGTO a été très dynamique. Vous trouverez d'ailleurs dans ce rapport des renseignements détaillés sur chacun des événements. En voici quelques exemples.

Du 21 au 23 janvier 2025, l'ACRGTO a tenu son 81^e congrès annuel, au Château Frontenac, sous le thème *Connecter pour mieux collaborer*. Ce sont 1 100 personnes qui se sont réunies afin de discuter d'environnement, de modes collaboratifs et d'innovations, parcourant les tendances existantes, les défis et les opportunités dans l'industrie de la construction.

Le 15 juillet 2025, l'ACRGTO a organisé son Cyclo-Golf annuel. Les membres ont été au rendez-vous et ont profité d'une journée ensoleillée au Club de golf Le Mirage. Les occasions de réseautage ont été nombreuses tout au long de la journée, que ce soit sur les parcours, autour des kiosques ou lors des diverses animations proposées.

Le 17 septembre 2025, l'Association a proposé un nouvel événement pour les membres de l'est de la province: *l'Expérience Golf VIP* au Club La Tempête, à Lévis. Tout comme pour le *Cyclo-Golf*, l'événement a rapidement affiché complet. Les joueurs ont apprécié le déroulement de la journée et les grands espaces offerts sur le terrain.

Enfin, le 20 novembre 2025, avait lieu la soirée *Construire l'espoir* au Cabaret du Casino de Montréal. Cette année, l'ACRGTO a remis une somme de 50 000 \$ à Leucan afin de venir en aide aux enfants atteints du cancer et à leurs familles. À ce jour, l'Association a maintenant remis plus de 1,2 M \$ à Leucan.

NOUVELLE DIRECTION GÉNÉRALE

Comme vous le savez, il s'agit de mon dernier rapport annuel à la direction générale de l'ACRGTO. J'y ai passé les 40 dernières années, dont 25 à titre de directrice générale. Je quitte avec un sentiment de devoir accompli.

Je suis la première femme, et la première avocate, à avoir été nommée à la tête de la permanence de l'ACRGTO. J'ai eu la chance de voir l'organisation s'épanouir en crédibilité et en effectifs. J'en suis très fière.

L'ACRGTO a acquis ses lettres de noblesse en traversant les tempêtes et en proposant des approches constructives, voire innovantes.

L'équipe qui est en place aujourd'hui est à l'image des valeurs qui m'importaient et m'importe encore aujourd'hui: l'acharnement, la patience, la persistance, une conviction profonde du devoir de défendre le monde du génie civil et voirie.

Aux membres de l'ACRGTO, je vous remercie pour votre confiance. Vous êtes nécessaires au bon développement de notre société, j'en suis convaincue.

Aux employés de l'ACRGTO, merci de m'avoir épaulée tout au long de cette aventure. C'est aussi votre professionnalisme qui fait progresser l'Association.

En terminant, je souhaite le meilleure des succès à M^e Caroline Amireault qui deviendra directrice générale en titre dès la fin du congrès 2026. L'ACRGTO pourra compter sur une personne d'expérience qui connaît bien le secteur génie civil et voirie.

Merci,

M^e Gisèle Bourque
Directrice générale sortante

MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DÉSIGNÉE



C'est avec enthousiasme et ambition que je me suis intégrée à l'ACRGTO, le 16 octobre dernier, à titre de directrice générale désignée. J'y ai rejoint une équipe solide et expérimentée qui m'appuiera afin de poursuivre la tradition d'excellence de l'Association.

Dès mon arrivée, l'un de mes premiers dossiers a été d'explorer les possibilités de regroupement entre l'ACRGTO et l'AQEI.

Au moment où vous lirez ces lignes, le processus de regroupement entre les deux associations aura déjà franchi des étapes très importantes, soit la tenue des votes des deux assemblées générales des membres. En novembre 2025, les deux organisations ont d'ailleurs voté en faveur d'une fusion qui mènera à la création d'une nouvelle entité portant le nom ACRGTO. Suivront des procédures administratives qui viendront sceller et concrétiser cette fusion historique.

En 2026, s'enclencheront de nombreux travaux au niveau de la gouvernance pour arrimer les meilleures façons de faire des deux associations. Déjà, de nouveaux comités seront mis sur pied, dont un comité de gouvernance, un comité en signalisation routière et un comité consacré aux travaux municipaux.

Les activités des deux associations seront jumelées dans le calendrier annuel commun de la nouvelle ACRGTO. Parmi elles, notons le congrès annuel, le Colloque infrastructure municipale, la Grande soirée annuelle, les conférences infrastructures, les tournois de golf et le Colloque en prévention, santé et sécurité du travail.

En bref, l'année 2026 en sera une de transition dans le but d'assurer le regroupement entre l'ACRGTO et l'AQEI.

Un des meilleurs ingrédients menant à la réussite de cette fusion sera sans aucun doute votre implication, notamment dans les comités. Levez la main et nous irons vers vous pour nous assurer que vous puissiez participer aux comités concernant directement votre industrie.

M^e Caroline Amireault
Directrice générale désignée

LA STRUCTURE DE L'ACRGTO

MISSION

Partenaire de la modernisation du Québec depuis 1944, l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec (ACRGTO) représente les entrepreneurs et fournisseurs de biens et services qui œuvrent dans la construction de routes, d'ouvrages de génie civil et de grands travaux au Québec.

Elle est la représentante attitrée génie civil et voirie de l'industrie de la construction. En outre, depuis 1995, l'ACRGTO s'est vu confier par le législateur le mandat de la négociation, de l'application et du suivi de la convention collective du secteur génie civil et voirie de l'industrie de la construction au Québec.

Le secteur génie civil et voirie de l'industrie de la construction est un secteur névralgique pour l'économie québécoise. L'ACRGTO représente les employeurs œuvrant notamment à la construction de routes, ponts, égouts et aqueducs, éoliennes, barrages hydroélectriques et lignes de transport d'énergie et de pipelines.

Dans un contexte de développement durable, le rôle de l'ACRGTO est de représenter et de promouvoir les intérêts de l'industrie de la construction en génie civil et voirie en général, et ceux de ses membres en particulier.

En parallèle, organisme de services, l'ACRGTO s'est aussi donné comme mission de veiller à ce que ses membres demeurent, auprès des donneurs d'ouvrage, des bâtisseurs éclairés, compétents et fiables.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Protéger les intérêts collectifs de ses membres afin de leur offrir les conditions nécessaires à la bonne marche de leurs affaires et à l'exécution de travaux de haute qualité. À cet effet, l'ACRGTO prend position sur les enjeux soulevés dans des domaines aussi divers que les relations du travail, la santé et la sécurité du travail, la formation et le développement durable.
- Veiller aussi à être régulièrement consultée par les instances gouvernementales pour l'établissement des lois et règlements régissant le secteur de l'industrie qu'elle représente.
- Fournir aux entrepreneurs des avis ou de l'information technique, juridique et autres leur permettant d'atteindre ou de maintenir les standards de qualité les plus élevés.
- Assurer, au chapitre des relations du travail, la défense des intérêts collectifs des employeurs face aux revendications syndicales et mettre en œuvre les moyens visant la paix sur les chantiers de construction et l'harmonie dans les relations avec les travailleurs.

LES ADMINISTRATEURS 2025

COMITÉ EXÉCUTIF



PRÉSIDENT
Marc Joncas
EUROVIA QUÉBEC CSP INC.



PRÉSIDENT SORTANT
Steeve Gonthier
L.E.Q.E.L.



1^{ER} VICE-PRÉSIDENT
Jean-François Turgeon
CRT CONSTRUCTION INC.



2^E VICE-PRÉSIDENT
Jean-François Dufour
BÉTON PROVINCIAL LTÉE



TRÉSORIER
Brice Charlier
CONSTRUCTION DEMATHIEU
& BARD (CDB) INC.



Jean-François Coudé
CEGERCO INC.



Michaël Flaviano
GROUPE COLAS QUÉBEC INC.



Éric Labonté
POMERLEAU INC.



Éric Munger
ROLAND MUNGER INC.



M^{re} Guy Gilain
MILLER THOMSON,
S.E.N.C.R.L.



**DIRECTRICE GÉNÉRALE
SORTANTE**
M^{re} Gisèle Bourque
ACRGTQ



**DIRECTRICE GÉNÉRALE
DÉSIGNÉE**
M^{re} Caroline Amireault
ACRGTQ

ADMINISTRATEURS



Gilles Audet
AECON



Olivier Beaulieu
CONSTRUCTION KIEWIT CIE



David Blais
CBF



Jocelyn Bernier
EBC INC.



Rémi Bouchard
CONSTRUCTION LONGER
INC.



Denis Boucher
L.A. HEBERT LTÉE



Christian Cabana
GRANDMONT ET FILS LTÉE



Alexandre Lamoureux
CONSTRUCTION INTERLAG
INC.



Vincent Mailhot
LANAUCO LTÉE



Martin Pelletier
DEMIX CONSTRUCTION, UNE
DIVISION DU GROUPE CRH
CANADA INC.

MEMBRES ASSOCIÉS



**PRÉSIDENT DES
MEMBRES ASSOCIÉS**
M^e Guy Gilain
MILLER THOMSON,
S.E.N.C.R.L.



Charles-Olivier Beaudoin
GROUPE SIGNALISATION



Pascal Gosselin
VOGHEL



David Hamel
SOLENO INC.



Marc-André Roger
LIEBHERR CANADA LTÉE

LES EMPLOYÉS PERMANENTS

L'ACRGQ compte 37 employés à son service. Elle opère au moyen des cinq principaux secteurs qu'elle chapeaute, bouclant ainsi l'ensemble des services offerts par l'ACRGQ. Ces secteurs, au service de ses membres et de son industrie, sont : communications, affaires publiques et gouvernementales ; relations du travail ; affaires juridiques ; formation ; prévention, santé et sécurité au travail ; lois, règlements et contrats ; science, technologie et innovation.

DIRECTION GÉNÉRALE



M^e Gisèle Bourque
DIRECTRICE GÉNÉRALE
SORTANTE



M^e Caroline Amireault
DIRECTRICE GÉNÉRALE
DESIGNÉE



Marie-Josée Banville
COORDONNATRICE
AUX ÉVÉNEMENTS
SPÉCIAUX



Jean-Marc Jacob
CONSEILLER
EN FORMATION



M^e Mathieu Tremblay
AVOCAT



Claire Vézina
TECHNICIENNE
COMPTABLE

DIRECTION GÉNÉRALE (SUITE)



Émilie Godbout
ADJOINTE À LA
DIRECTION GÉNÉRALE



Geneviève Tölgyesi
SECRÉTAIRE
RÉCEPTIONNISTE

COMMUNICATIONS, AFFAIRES PUBLIQUES ET GOUVERNEMENTALES



Xavier Turcotte-Savoie
DIRECTEUR DES
COMMUNICATIONS,
AFFAIRES
PUBLIQUES ET
GOUVERNEMENTALES



Sabrina Tecchio
COORDONNATRICE
ET GRAPHISTE
SÉNIOR AUX
COMMUNICATIONS



Ariane Jean
COORDONNATRICE AUX
COMMUNICATIONS

PRÉVENTION SANTÉ-SÉCURITÉ



Luc Boily
DIRECTEUR



François Doran
CRHA, CONSEILLER



Sylvie L'Heureux, ing.
CONSEILLÈRE



Pierre Tremblay, ing.
DIRECTEUR



Charles Abesque, ing.



Jean-Baptiste Clément
TECHNICIEN EN
GÉNIE CIVIL

SCIENCE, TECHNOLOGIE ET INNOVATION



René Turmel
CRHA, CONSEILLER



Line Parent
ADJOINTE



Fannie McMurray
Pinard, ing.



Isabelle Dufour
ADJOINTE
ADMINISTRATIVE

RELATIONS DU TRAVAIL ET AFFAIRES JURIDIQUES



M^e Christian Tétreault
DIRECTEUR



M^e Jean-François
Bélisle
AVOCAT, ADJOINT AU
DIRECTEUR



Guillaume Duval
CRIA, ADJOINT AU
DIRECTEUR



M^e Rosanne
Bouthiller-Tétreault
AVOCATE



M^e Yoann Coulombe
AVOCAT



M^e Mélanie Desjardins
AVOCATE



M^e Camille Fournelle
AVOCATE



M^e Charlotte
Lessard-Hamel
AVOCATE



Nicole Robichaud
CONSEILLÈRE



Andréanne Robitaille
CONSEILLÈRE



M^e Adriana Tannous
AVOCATE



M^e Zoya
Zavgorodnyaya
AVOCATE



Estelle Désy
ADJOINTE JURIDIQUE



Annie Serres
ADJOINTE JURIDIQUE



Marine Charmelot
ADJOINTE JURIDIQUE



Johanne Comeau
ADJOINTE JURIDIQUE

LES COMITÉS

Les comités sont déterminants pour le succès réciproque de l'ACRGQTQ et de ses membres. En effet, en étant la mandataire de l'industrie, l'ACRGQTQ représente la courroie de transmission de l'information relative à l'industrie qui contribue à cette relation de confiance qu'elle a d'ailleurs su construire depuis sa création entre les donneurs d'ouvrage et les entrepreneurs. Ainsi, les comités de l'ACRGQTQ défendent avec ardeur les intérêts de leurs membres. Pour ce faire, ils ont des mandats précis couvrant divers champs d'action. Ils sont composés de membres et de permanents de l'Association. Ces comités sont :

DIRECTION GÉNÉRALE :

- Comité des membres associés
- Comité des événements spéciaux
- Comité camionnage
- Comité optimisation des contrats
- Comité de regroupement ACRGTQ-AQEI
- Comité tarifs douaniers

RELATIONS DU TRAVAIL :

- Comité relations du travail
- Comité stratégique de négociation

PRÉVENTION, SANTÉ ET SÉCURITÉ :

- Comité consultatif en prévention, santé et sécurité au travail
- Comité de révision du code de sécurité des travaux de construction
- Comité leadership collaboratif SST Hydro-Québec-Entrepreneurs-ACRGQTQ
- Comité consultatif MTMD en matière de santé et sécurité sur les chantiers du ministère

** Ces comités peuvent se diviser en sous-comités ad hoc selon les dossiers à traiter*

Les rapports d'activité de ces comités internes et externes apparaissent dans les dernières pages de ce document.

SCIENCE, TECHNOLOGIE ET INNOVATION :

- Regroupement professionnel des producteurs de granulats (RPPG)
- Conseil permanent du CERIU
- Table d'expertise de l'AQTR (TE Infra)
- Table Bitume
- Tables des chaussées flexibles
- Comité chaussées en enrobé
- Regroupement professionnel des producteurs de granulats (RPPG)
- Comités chaussés en béton, ouvrages d'art et matériaux de béton
- Comité terrassement, drainage, fondations et granulats
- Comité cahiers des charges
- Bureau de normalisation du Québec (BNQ)
- Comité environnement et développement durable en chantier (CEDDC)
- CFPIC
- Comités avec Hydro-Québec

REMERCIEMENTS

L'ACRGQTQ souligne tout le travail effectué par les représentants des entrepreneurs qui siègent aux nombreux comités de travail. Le professionnalisme de toutes ces personnes et des permanents est remarquable et d'une grande utilité dans la défense des intérêts des membres. Ils permettent à l'Association d'avoir l'heure juste sur les enjeux de son industrie et d'être un lien névralgique entre l'industrie et les ministères et organismes.

LE BILAN FINANCIER

L'ACRGTO a mandaté la firme Deloitte SENCRL afin de vérifier son bilan financier ainsi que les états des résultats du fond de prévoyance et du solde du placement en actifs immobilisés de l'exercice qui s'est terminé le 30 novembre 2025. Le bilan financier sera disponible à tout membre en faisant la demande à partir de son dépôt officiel lors de l'assemblée générale annuelle des membres.

SUBVENTION DE LA CNESST

La *Loi sur la santé et la sécurité du travail* permet à la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) d'accorder annuellement une subvention aux associations patronales et syndicales. Cette subvention est liée à la tenue d'activités de formation et d'information.



LE SERVICE COMMUNICATIONS, AFFAIRES PUBLIQUES ET GOUVERNEMENTALES

L'ACRGQTQ concentre ses efforts sur la représentation des intérêts de ses membres auprès des ministères, des organismes gouvernementaux et du public. Elle met en place des actions de communication ciblées pour renforcer la visibilité et le rôle central de l'Association dans le secteur de la construction. Elle veille aussi à fournir à ses membres des renseignements utiles, diffusés par ses diverses publications, afin qu'ils disposent d'une information complète et à jour.

LES OUTILS DE COMMUNICATIONS DE L'ACRGQTQ

RÉSEAUX SOCIAUX DE L'ACRGQTQ

L'ACRGQTQ est active sur trois réseaux sociaux :

- Facebook
- Instagram
- LinkedIn

Les médias sociaux de l'association servent à valoriser les activités de l'ACRGQTQ ainsi que la participation des membres au sein de celles-ci, et à diffuser les articles du magazine *Constas*.

CONSTAS

Le magazine *Constas* de l'ACRGQTQ, véritable vitrine pour les entrepreneurs, contribue au rayonnement du génie civil et voirie d'ici et d'ailleurs. Son format imprimé, tout comme sa plateforme Web, occupe désormais une place centrale dans les communications du secteur de la construction.

Avec un tirage dépassant les 7 000 exemplaires, *Constas* met en valeur l'expertise et les réalisations des professionnels du génie civil et voirie. Il agit également comme un lieu de convergence pour l'information liée à l'industrie et comme un outil de réflexion sur les enjeux économiques, sociaux et environnementaux qui façonnent ce domaine.

Quatre numéros ont été publiés en 2025. Plusieurs articles pertinents ont été publiés sous les différents grands dossiers traités :

- Hiver – *Connecter pour mieux collaborer*
- Printemps – *Le défi des changements climatiques : Un enjeu pour la pérennité des infrastructures*
- Été – *2035 : Avènement du transport électrique?*
- Automne – *Repenser le développement du territoire*

Constas dispose également d'un portail en ligne (magazineconstas.com), offrant un accès élargi à son contenu pour l'ensemble des internautes. Cette plateforme numérique contribue à accroître la visibilité du magazine auprès d'un public plus vaste et, du même coup, à promouvoir davantage l'industrie auprès d'une audience élargie.

ACRGTO MÉDIA

ACRGTO MÉDIA est un bulletin d'information publié cinq fois par an et destiné exclusivement aux membres de l'Association. Il présente un compte rendu détaillé des activités de l'ACRGTO ainsi que les nouvelles médiatiques les plus significatives des derniers mois. Le bulletin est offert tant en format papier qu'en version numérique.

ACRGTO HEBDO

Il s'agit de l'infolettre envoyée une fois par semaine aux membres de l'ACRGTO. Elle est normalement composée de nouvelles de l'actualité, de fiches de l'ACRGTO et de nouvelles des partenaires.

ACRGTO EXPRESS

ACRGTO Express est une lettre d'information qui sert à acheminer le plus rapidement possible l'information exclusivement à nos membres.

ACRGTO INFO-NÉGO

ACRGTO Info-Négo est un bulletin transmis aux quelque 2 700 entreprises membres et non membres qui œuvrent dans la construction d'ouvrages de génie civil et voirie. L'information qu'il contient concerne les relations du travail, plus particulièrement la convention collective.

CALENDRIERS

L'ACRGTO offre aux entrepreneurs un calendrier mural idéal pour les roulottes de chantier ainsi qu'un calendrier de table.

Ces calendriers comprennent :

- Les périodes de rapport mensuel de la CCQ ;
- Les dates à retenir concernant les avis de la CNESST (déclaration des salaires, états de compte, avis de cotisation, ajustements rétroactifs, etc.);
- La date de la cotisation patronale de l'AECQ;
- Les dates des événements annuels de l'ACRGTO;
- Les congés.

CISION

Cision One est la plateforme utilisée par l'ACRGTO pour créer les revues de presse envoyées tous les matins (vers 10 h).

Cision (CNW) est la plateforme utilisée pour la diffusion des communiqués de presse de l'ACRGTO. Généralement, des listes de diffusion particulières sont utilisées (Québec de base + Construction).

RAPPORT ANNUEL

Le rapport annuel est rendu disponible lors de l'AGA de janvier. Il est aussi déposé sur le site Web de l'ACRGTO.

SITE WEB DE L'ACRGTO

Plus de 92 176 pages vues dans la dernière année.

Les pages les plus visitées :

- Page d'accueil
- Services – Convention collective
- Congrès annuel

Des travaux ont été amorcés avec Bleuoutrémer pour un nouveau site Web. Ceux-ci sont présentement sur pause en marge du projet de fusion avec l'AQEI.

WEBINAIRE ET CAPSULES VIDÉO

Hydro-Québec a offert aux membres de l'ACRGTO, au mois de juillet 2025, un webinaire qui avait pour but d'offrir plus d'information sur l'approche de la société d'État sur les modes collaboratifs qu'elle déploie pour ses projets ainsi que plus de détails sur la prévisibilité de ses projets dans le contexte du *Plan d'action 2035*.

Par ailleurs, neuf capsules vidéo ont été réalisées pour les remises de prix lors du congrès annuel de l'ACRGTO, ainsi que pour l'assemblée générale annuelle de l'organisation.

VALORISATION DU SECTEUR DE LA CONSTRUCTION

L'ACRGTO est partenaire de différentes initiatives visant à valoriser l'industrie de la construction comme les campagnes *Trouve ton chantier* et *Fiers et compétents*.

L'ACRGTO relaie également des actualités en provenance de ses partenaires (CCQ, CNESST, Hydro-Québec, ministères, et associations partenaires de la construction), soit pour valoriser le milieu de la construction, soit pour partager des tendances, soit pour communiquer de l'information d'importance.

IMPLICATIONS DIVERSES

L'équipe des communications, affaires publiques et gouvernementales de l'ACRGTO intervient également :

- En matière de relations avec les médias :
En plus de répondre aux questions des journalistes, l'Association a diffusé 17 communiqués en 2025 :
 1. L'ACRGTO remet le prix Innovation pour un membre régulier 2025 à NouvLR
 2. L'ACRGTO remet le prix Innovation pour un membre associé 2025 à Géoclaste
 3. L'ACRGTO remet le prix Reconnaissance-mixité à Cegerco 2025.
 4. L'ACRGTO remet le prix Défi prévention santé et sécurité du travail 2025 à CRT Construction
 5. L'ACRGTO remet le prix Génie-voirie en développement durable 2025 à Eurovia Québec

6. L'ACRGTO remet le prix Excavation-responsable 2025 à Groupe AllaireGince Infrastructures inc
 7. L'ACRGTO remet le prix Fernand-Houle à M. Frankie Lafontaine
 8. 2025 doit être l'année du déficit de maintien des actifs, selon l'ACRGTO
 9. Négociation de la convention collective du secteur génie civil et voirie 2025-2029: l'ACRGTO annonce une entente
 10. Budget provincial 2025-2026 : de modestes avancées quant au déficit de maintien des actifs
 11. La convention collective 2025-2029 en construction ratifiée par les entrepreneurs du secteur génie civil et voirie
 12. Grève illimitée des ingénieurs de l'État : devant un risque de récession, l'ACRGTO est consternée du report des projets routiers au Québec
 13. L'industrie de la construction se positionne en faveur du libre marché dans l'industrie du camionnage
 14. Baisse drastique du nombre de chantiers routiers en 2025 : un enjeu de sécurité et d'emplois
 15. Changement à la direction générale
 16. L'ACRGTO annonce la nomination de M^e Caroline Amireault comme directrice générale
 17. L'ACRGTO remet 50 000\$ à Leucan lors de la 24^e soirée *Construire l'espoir*
- En développant la programmation technique, juridique et politique du congrès annuel ;
 - En étant le point de contact en matière de communications pour les partenaires du milieu de la construction, les partenaires politiques et les partenaires institutionnels.

LE SERVICE DES RELATIONS DU TRAVAIL ET DES AFFAIRES JURIDIQUES

VOLET AFFAIRES JURIDIQUES

C'est en fonction du mandat attribué par la loi d'agir à titre d'agent patronal aux fins de la négociation, de la conclusion et de l'application de la convention collective du secteur génie civil et voirie que le contentieux de l'ACRGQTQ offre aux entreprises de ce secteur d'être représentées devant les tribunaux. L'année 2025 a de nouveau permis à l'ACRGQTQ de défendre avec conviction les intérêts des employeurs dans de nombreux dossiers et ainsi intervenir devant des tribunaux de toutes sortes.

Le contentieux de l'ACRGQTQ a ouvert 943 nouveaux dossiers au cours de l'année, dont environ 350 ont nécessité une intervention devant le tribunal, en personne ou sur une plateforme virtuelle. De plus, 813 dossiers ont été fermés au cours de la période, soit à la suite d'une décision rendue par le tribunal ou d'une entente à l'amiable. Il y a lieu de noter qu'à la fin de l'année, environ 1 150 dossiers demeurent actifs.

Parmi les dossiers pris en charge par le contentieux, notons celui de la légalité des clauses de mobilité de la main-d'œuvre.

L'ACRGQTQ agit selon une politique de prise en charge préétablie. Elle est intervenue dans les dossiers de poursuites civiles entreprises par la CCQ, dans les dossiers de poursuites pénales où le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) reproche à un employeur une infraction à la *Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction* (R-20), dans les dossiers de griefs et dans les litiges impliquant la CNESST. De plus, l'ACRGQTQ a quotidiennement répondu à de nombreux appels afin de guider les employeurs dans la gestion de leurs dossiers de relations du travail et de santé et sécurité du travail.

VOLET RELATIONS DU TRAVAIL

Les conseillers en relations du travail servent quelque 2 700 employeurs œuvrant dans le secteur génie civil et voirie de l'industrie de la construction et qui embauchent plus de 40 000 travailleurs selon les plus récentes données de la CCQ. Le volume de travail du secteur génie civil et voirie devrait atteindre 39,5 millions d'heures en 2025, soit une diminution de 2 % par rapport à l'année 2024. Selon les prévisions de la CCQ, le niveau d'activité pour 2026 est établi à 40,5 millions d'heures, en hausse de 3 %. Le nombre moyen de salariés embauchés par employeur du secteur s'établit à neuf alors que la moyenne générale de l'industrie se situe à moins de cinq. De plus, le secteur génie civil et voirie est le secteur concerné par la réalisation d'ouvrages d'envergure. La majorité des grands projets de construction relève de celui-ci. Ces facteurs expliquent en partie le nombre considérable de demandes d'information et de services adressés à l'ACRGQTQ en matière de relations du travail et de formation professionnelle.

MANDAT ET RÔLE

Le mandat de l'ACRGQTQ en matière de relations du travail, outre la négociation, l'application et le suivi de la convention collective, comprend l'interprétation des lois et règlements régissant les rapports employeurs-salariés de l'industrie et la formation professionnelle initiale de la main-d'œuvre ainsi que le perfectionnement et le recyclage des salariés. L'ACRGQTQ voit au soutien nécessaire aux employeurs, par communication téléphonique, par rencontre individuelle ou en groupe. Les conseillers en relations du travail se déplacent de façon régulière aux places d'affaires et sur les principaux chantiers. Ils participent notamment à :

- Des réunions de chantiers pour l'identification des principales conditions de travail et l'assignation de tâches;
- Des comités de résolution des conflits de compétence;
- Des réunions concernant la résolution de litiges relatifs à l'application de la convention collective avec la CCQ et les syndicats;
- L'élaboration de séances d'information offertes à la demande des employeurs ou des donneurs d'ouvrage concernant le contenu de la convention collective, ainsi que le projet de loi R-20 et de ses règlements.

Également, les conseillers représentent activement les employeurs du secteur en siégeant à divers comités externes dont :

- Le Comité sur la formation professionnelle dans l'industrie de la construction (CFPIC) et ses sous-comités professionnels (SCP) et régionaux (SCR) ;
- Le Comité de placement des fonds de retraite, d'assurances et autres fonds sous gestion de la CCQ;
- Le Comité des avantages sociaux (CASIC) et son sous-comité de promotion et de gestion de la santé;
- Le Comité paritaire permanent des avantages sociaux;
- Le Forum sur le service à la clientèle et les communications (CCQ);
- Le Centre de formation professionnelle des métiers de l'acier (CFMA);

- Le Centre de formation professionnelle des monteurs de lignes (CFML);
- Le Centre de formation *Le Chantier*;
- Le Centre national de conduite d'engins de chantier (CNCEC);
- L'École des métiers de la construction de Montréal (EMCM);
- L'École des métiers et occupations de l'industrie de la construction de Québec(EMOICQ);
- D'autres comités relevant de la CCQ, dont notamment certains en lien avec l'inclusion d'une main-d'œuvre compétente et diversifiée dans l'industrie de la construction.

L'ACRGQTQ intervient aussi dans des dossiers d'intérêt collectif en faisant de nombreuses représentations auprès des donneurs d'ouvrage, d'autres associations patronales, des partenaires syndicaux et de la CCQ.

L'ACRGQTQ ACTIVE DANS PLUSIEURS DOSSIERS

Le service des relations du travail a, entre autres, été impliqué dans les dossiers suivants :

- Le programme d'accès à l'égalité des femmes dans l'industrie de la construction;
- Le Plan d'action de l'industrie de la construction pour l'inclusion des Premières Nations et des Inuit;
- L'intégration de la construction ferroviaire à l'industrie de la construction et la participation active aux travaux visant à créer le métier de cheminot;
- La pénurie de main-d'œuvre;
- La réforme du cadre normatif pour favoriser l'allégement réglementaire et accroître la souplesse administrative;
- Le Chantier numériccq concernant notamment la modernisation du rapport mensuel et la modernisation des services en ligne;
- L'analyse de profession des occupations et l'implantation d'une formation pour les titres occupationnels;
- L'amélioration de la productivité et la polyvalence des métiers;
- Le litige concernant les frais d'administration de la CCQ pour la gestion des avantages sociaux;
- Le litige concernant la validité des modifications réglementaires pour atténuer la pénurie de main-d'œuvre;
- Le litige portant sur la constitutionnalité des dispositions du projet de loi R-20 empêchant les associations représentatives d'avoir recours à la procédure de grief quant à l'application des conditions de travail prévues à la convention collective;
- L'amélioration des recours en matière de harcèlement psychologique et sexuel.

PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE

Encore en 2025, l'industrie de la construction a dû composer avec la de pénurie de main-d'œuvre. Ce phénomène est multifactoriel et nécessite des démarches sur plusieurs fronts, notamment sur les aspects suivants :

- Bonifier la promotion de l'industrie auprès de la clientèle cible ;
- Sensibiliser les conseillers en orientation ;
- Améliorer la rétention ;
- Favoriser la concertation des donneurs d'ouvrage pour un meilleur étalement des travaux ;
- Accroître l'offre de formation pour certains métiers ;
- Développer la diversité ;
- Favoriser l'immigration de travailleurs expérimentés.

L'exercice ne serait pas complet si l'on ne s'attardait pas à revoir les règles d'accessibilité à l'emploi et au cadre normatif rigide régissant l'industrie de la construction. À cet égard, tout au long de l'année 2025, plusieurs rencontres avec les intervenants et partenaires de l'industrie ont été réalisées.

NÉGOCIATION 2025-2029

L'année 2025 est aussi marquée par le processus de négociation en vue du renouvellement de la convention collective couvrant la période 2025-2029. En effet, l'ACRTQ a participé à sa 10^e ronde de négociations et a annoncé, le 12 mars 2025, la conclusion d'une entente de principe avec l'Alliance Syndicale. La totalité du processus de négociation incluant la table générale du secteur génie civil et voirie, les 23 tables particulières de métiers ainsi que la table sur les clauses communes à l'ensemble de l'industrie a été officiellement terminée le 22 avril 2025 avec la signature de la convention collective 2025-2029. Cette dernière est donc entrée en vigueur le 27 avril 2025, marquant ainsi la fin du processus de négociation sans perturbation sur les chantiers et sans conflits de travail. De plus, l'entente prévoit une clause protégeant les employeurs d'une potentielle rétroactivité salariale applicable à partir du mois de mai 2029.

LA MIXITÉ EN CHANTIER

L'ACRGQTQ est fière d'avoir participé à la poursuite de l'atteinte des objectifs communs de l'industrie de la construction, de valoriser et de promouvoir l'accès des femmes et de personnes appartenant à un groupe sous-représenté (autochtones, personnes en situation de handicap, minorités visibles, minorités ethniques) aux métiers de l'industrie de la construction, puis ultimement d'en accroître son nombre et d'en augmenter la proportion de la main-d'œuvre totale.

À cet égard, l'ACRGQTQ a activement collaboré avec la CCQ au Programme d'accès à l'égalité des femmes dans l'industrie de la construction (PAEF) et Programme d'accès à l'industrie de la construction pour les Premières Nations et les Inuit (PACPNI).

De plus, l'ACRGQTQ procède annuellement à la remise d'un prix visant à souligner les efforts d'une entreprise pour favoriser l'embauche de personnes représentatives de la société québécoise. En 2025, le prix Reconnaissance-mixité, décerné à une entreprise s'étant démarquée par l'emploi d'un grand nombre de femmes détenant un certificat de compétence de l'industrie de la construction, par des actions favorisant l'intégration de ces femmes dans leur entreprise ou par la promotion du développement de ces dernières dans leur entreprise, a été remis à Cegerco.



LE SECTEUR LOIS ET RÈGLEMENTS

Au courant de l'année 2025, le secteur Lois et règlements de l'ACRGQTQ a maintenu ses services de conseils auprès et du conseil d'administration. Celui-ci a traité, comme chaque année, un grand nombre de questions à propos de problématiques légales variées, concernant entre autres les relations contractuelles avec les donneurs d'ouvrage, les appels d'offres, l'octroi des contrats et sous-contrats publics, des enjeux vécus avec la Régie du bâtiment du Québec, le Bureau des soumissions déposées du Québec et l'application de plusieurs autres lois et règlements.

Le secteur Lois et Règlements a, encore cette année, représenté l'ACRGQTQ auprès de la Coalition contre les retards de paiements dans l'industrie de la construction. Les efforts et représentations soutenus de la Coalition ont mené à la publication et à la l'adoption en juillet 2025 du *Règlement sur les paiements et le règlement rapides des différends en matière de travaux de construction*. La Coalition poursuit également ses démarches afin que le secteur municipal soit visé par de telles mesures, des dispositions habilitantes en vue d'un règlement applicable aux organismes municipaux ont été ajoutées à la *Loi édictant la Loi sur les contrats des organismes municipaux et modifiant diverses dispositions principalement aux fins d'allègement du fardeau administratif des organismes municipaux* adoptée en mars 2025.

Bien que la table ministérielle sur le camionnage en vrac ait été en pause durant l'année 2026, le secteur s'est impliqué encore cette année dans ce domaine en gardant un canal de communication avec le MTMD et adressant les problématiques éprouvées en cours d'année, de même qu'en participant aux travaux du Comité consultatif de Contrôle routier Québec, adressant divers enjeux de l'industrie du transport lourd.

Le secteur a continué de représenter l'intérêt des membres de l'ACRGQTQ et de l'industrie du génie civil et voirie auprès du gouvernement. Les démarches de l'ACRGQTQ ont notamment mené au retrait de certaines dispositions prévues au projet du *Règlement modifiant le Règlement sur les contrats de travaux de construction des organismes publics*. L'ACRGQTQ a également entrepris certaines discussions avec la Société de transport de Montréal afin de traiter de différentes problématiques contractuelles vécues par les entrepreneurs.

Le secteur Loi et Règlements a accompagné la direction générale et le conseil d'administration dans l'élaboration des prises de position officielles de l'ACRGQTQ en ce qui concerne différents enjeux consultatifs et consultations gouvernementales, incluant notamment :

- La publication d'un mémoire dans le cadre des consultations prébudgétaires 2025-2026 du ministère des Finances ;
- Le dépôt d'un mémoire dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 79 : *Loi édictant la Loi sur les contrats des organismes municipaux et modifiant diverses dispositions principalement aux fins d'allègement du fardeau administratif des organismes municipaux* et contribution au mémoire de la Coalition contre les retards de paiement sur ce projet de loi ;
- En collaboration avec le service technique, la rédaction de différends mémoires concernant :
 - Projet de loi n° 63 : *Loi modifiant la Loi sur les mines et d'autres dispositions* ;
 - Projet de loi n° 81 : *Loi modifiant diverses dispositions en matière d'environnement* ;
 - Projet de loi n° 86, *Loi visant à assurer la pérennité du territoire agricole et sa vitalité*.

- Contribution aux représentations de la Coalition contre les retards de paiements dans l'industrie de la construction à l'égard du *Projet de Règlement sur les paiements et le règlement rapides des différends en matière de travaux de construction*.

Le secteur, comme chaque année, a procédé à une veille législative et réglementaire et a suivi de près les développements susceptibles d'avoir un impact sur l'industrie du génie civil et voirie, afin de permettre aux entrepreneurs membres d'obtenir un maximum d'informations pertinentes.

Finalement, le secteur Loi et Règlements a été un acteur contributif au projet de fusion entre l'ACRGTO et l'AQEI, en fonction du mandat à cet effet donné par le conseil d'administration de l'ACRGTO. Le secteur a ainsi contribué au comité de regroupement de l'ACRGTO menant à un protocole d'entente ainsi que la participation au comité de pilotage dont les travaux ont mené à la convention de fusion présentée en assemblée générale extraordinaire en novembre dernier. Le secteur Loi et Règlements maintiendra son apport dans ce dossier pour les prochaines étapes.

FONDS DE FORMATION DES SALARIÉS DE L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION (FFSIC)

À la suite de la pandémie, de nombreuses entreprises du secteur génie civil et voirie ont procédé à l'embauche de nouvelles ressources humaines. Ce changement organisationnel fait en sorte que ces nouvelles ressources connaissent peu ou pas l'existence du Fonds de formation des salariés de l'industrie de la construction (FFSIC) et ses règles générales d'utilisation. Il est donc nécessaire de présenter un résumé de ces règles afin de les familiariser avec cet instrument, et plus particulièrement avec la formation en entreprise, qui permet de maintenir ou d'améliorer la compétence des travailleurs et d'assurer leur fidélisation, ce qui a un impact direct sur la productivité.

Pour avoir accès au FFSIC, une entreprise de plus de 24 mois d'existence doit avoir déclaré au moins 4 000 heures de travail avec prélèvements à la CCQ au cours de 24 des 26 derniers mois. Si elle compte moins de 24 mois, elle doit avoir déclaré 1 500 heures ou plus avec prélèvements à la CCQ depuis sa création.

Le service de formation aux entreprises de l'ACRGQTQ, de concert avec la CCQ et le réseau des Centres de services scolaires du Québec, permet d'augmenter et de maintenir le développement des compétences des travailleurs dans leurs champs de travail respectifs avec une offre de service de plus de 500 formations offertes, formations validées en qualité par les sous-comités professionnels des métiers et occupations, estimées en quantité par les sous-comités régionaux et approuvées par le Comité de formation professionnel de l'industrie de la construction (CFPIC). Lorsqu'une entreprise souhaite répondre à un besoin spécifique, l'ACRGQTQ peut concevoir une formation adaptée à ce besoin et à cet objectif, en tenant compte des délais et contraintes propres à l'entreprise.

Les avantages de l'implantation d'une formation en entreprise sont nombreux :

- Apprendre une toute nouvelle technologie;
- Maîtriser de nouvelles méthodes de travail ou un nouveau procédé ;
- Actualiser les connaissances du Code du bâtiment et des normes en vigueur ;
- Se familiariser avec une nouvelle norme de qualité ;
- Répondre aux exigences des principaux donneurs d'ouvrage des secteurs d'activité concernés ;
- Mettre à jour le savoir-faire et le savoir-être des travailleurs, notamment en matière de diversité, d'immigration et de mixité sur les chantiers.

Le bilan de la dernière année d'activités de formation réalisées en entreprise s'inscrit dans la continuité des années précédentes. Dans le secteur du génie civil et de la voirie, entre juillet 2024 et juin 2025, 175 formations différentes ont été offertes dans 43 entreprises ayant fait appel à l'ACRGTQ pour le perfectionnement de leur main-d'œuvre. La très grande majorité de ces entreprises sont membres de l'Association, sans pour autant négliger les entreprises non-membres répondant elles aussi aux règles du FFSIC.

Pour cette période, le FFSIC a investi 3,4 M\$ dans le secteur du génie civil et voirie pour le perfectionnement, incluant les incitatifs financiers tels que les frais de transport et d'hébergement des travailleurs. Plus de 1 250 travailleurs du secteur ont participé à 5 435 heures de formation dans leur entreprise, sous l'autorité d'un centre de formation reconnu, qui délègue dans l'entreprise des formateurs compétents et expérimentés. À l'issue d'une formation réussie, chaque travailleur reçoit une attestation de réussite, qui est ensuite inscrite à son profil à la CCQ.

Les métiers ayant le plus participé au perfectionnement dans le secteur du génie civil et voirie sont les opérateurs d'équipements lourds et de pelles, les grutiers et les charpentiers-menuisiers. Parmi les titres occupationnels, on retrouve également les arpenteurs, les plongeurs et les manœuvres en excavation et en raclage d'asphalte.

Ce bilan de la direction générale, volet formation en entreprise, sera adapté pour l'automne 2025 ainsi que pour l'hiver et le printemps 2026, afin d'intégrer une nouvelle équipe et un nouvel agent de promotion de la formation en entreprise, qui assureront la continuité et répondront aux besoins de formation des entreprises.



An advertisement for rust prevention spray. The background is teal. At the top, the text 'Évitez que la rouille s'installe sur le chantier.' is written in white. In the center is a tall orange spray can with a black label that says 'FIERS & COMPÉTENTS' and 'PROTEGE CONTRE LA ROUILLE'. To the left of the can is a black starburst shape containing the text 'Maximisez le savoir-faire de votre équipe!'. To the right is a circular inset photo of a smiling man wearing a white hard hat and an orange shirt. At the bottom left is the 'FIERS & COMPÉTENTS' logo with the tagline 'PERFECTIONNEMENT EN CONSTRUCTION'. At the bottom right is the text 'Profitez de formations sur mesure pour votre équipe.' above the website 'FIERSETCOMPETENTS.COM' and a QR code.

LE SERVICE PRÉVENTION, SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Les activités du département se déclinent en quatre axes principaux, soit :

1. Faire le suivi et participer aux travaux législatifs et réglementaires avec la CNESST;
2. Faire le suivi et participer aux différents forums de discussion et d'échanges mis sur pied par nos principaux donneurs d'ouvrage que sont Hydro-Québec et le MTMD;
3. Assurer le maintien d'un contact régulier avec les membres à leur place d'affaires et sur leurs différents chantiers afin d'identifier leurs besoins en matière de prévention, santé et sécurité au travail et leur apporter un soutien le cas échéant
4. Fournir aux membres rapidement toute l'information réglementaire normative ou autre qui peut leur être utile en matière de PSST.

Comme mentionné dans le rapport annuel 2024, l'ajout d'une ressource supplémentaire a permis d'élargir les services offerts aux membres ayant des besoins particuliers en prévention, santé et sécurité, notamment, les employeurs en énergie électrique ainsi que ceux œuvrant dans le créneau très niché du pipeline.

Enfin, le colloque PSST existe déjà depuis cinq ans. Avec près de deux cents participants, on peut parler d'un événement ayant atteint sa maturité et dont la pérennité semble assurée.



LE SERVICE SCIENCE, TECHNOLOGIE ET INNOVATION

Le déficit de maintien des actifs (DMA), qui n'a cessé de croître en 2024 et qui, vraisemblablement, aura poursuivi sa croissance en 2025, a de nouveau mis en lumière l'urgence d'investir dans l'entretien et la modernisation des ouvrages publics. Le DMA touche directement aux enjeux économiques et à la sécurité publique.

Il faut dire que la situation financière du Québec impose actuellement une gestion délicate des ressources publiques. Alors que la province demeure déficitaire, qu'une guerre tarifaire avec les Américains est survenue, que les coûts des travaux ont connu une inflation et que les besoins de main-d'œuvre sont toujours aussi pressants, l'innovation et la transition technologique apparaissent plus que jamais comme des leviers essentiels pour améliorer l'efficacité, diminuer les coûts à long terme et assurer la pérennité des infrastructures.

Par ailleurs, dans le secteur de l'énergie, le Plan d'action 2035 d'Hydro-Québec incarne cette vision, cherchant à accroître la production propre, moderniser le réseau et soutenir la transition verte du Québec. Ce virage ouvre des opportunités uniques de développement énergétique, intégrant les nouveautés technologiques dans la planification et l'exécution de grands chantiers à venir.

Enfin, pour réaliser ses ambitions, le secteur du génie civil et voirie de la construction, par l'intermédiaire de l'ACRGTO, poursuit sa collaboration avec les donneurs d'ouvrage que sont notamment le ministère des Transports et de la MTMD, Hydro-Québec ou encore, les municipalités.

HYDRO-QUÉBEC

Au cours de la dernière année, Hydro-Québec a annoncé des investissements majeurs qui obligeront l'industrie de la construction à repenser sa manière de faire. En collaboration avec Hydro-Québec, l'ACRGQTQ participe pleinement à toutes ces discussions. Au cours de nombreuses rencontres qui se sont déroulées la dernière année, des sujets tels que la modernisation des modes contractuels, l'accélération des projets en mode BIM, l'introduction de nouvelles pratiques innovantes ainsi que l'amélioration de la mécanique de la gestion des avenants ne sont qu'une partie des thèmes qui ont été traités. Avec le volume des travaux qui attend les entrepreneurs au cours des prochaines années, l'ACRGQTQ multipliera les interventions auprès d'Hydro-Québec.

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, DE LA FAUNE ET DES PARCS (MELCCFP)

En 2025, l'ACRGQTQ a travaillé étroitement avec le MELCCFP sur divers sujets d'importance pour l'industrie à l'intermédiaire des comités de travail portant sur la gestion des matières résiduelles et les modélisations de la dispersion atmosphérique pour les carrières et sablières. À l'intermédiaire de ces comités, l'ACRGQTQ a réalisé un projet d'étude en collaboration avec le MELCCFP afin d'évaluer l'impact de l'utilisation de granulats de béton bitumineux recyclé (GBR) en surface sur des chemins et stationnements ; les résultats de cette étude ont été considérés par le MELCCFP dans le but d'élaborer d'éventuelles modifications au REAFIE et RVMR. Une autre étude, de modélisation de la dispersion atmosphérique cette fois, a été déposée au MELCCFP par l'ACRGQTQ et a servi de base pour les travaux du comité de travail sur la modélisation atmosphérique.

L'ACRGQTQ s'est également impliquée de façon importante quant au sujet des prélèvements d'eau et de la redevance associée. L'ACRGQTQ est activement impliquée dans une initiative concernant la saine gestion des ressources en eau dans la région de Mercier, qui a permis d'échanger avec les acteurs gouverne-

mentaux, municipaux et agricoles de la région à ce sujet. De plus, à la suite des échanges avec le MELCCFP sur le sujet, un comité de travail conjoint permettant de travailler sur les enjeux de l'industrie relativement aux prélèvements d'eau sera mis sur pied à la fin 2025, et l'ACRGQTQ participera à un projet pilote mené par le MELCCFP concernant un projet de gestion active des prélèvements d'eau dans la région du Centre-du-Québec.

Le MELCCFP a également invité l'ACRGQTQ à échanger sur la gestion des granulats de béton recyclé dans le cadre d'un comité de travail à ce sujet qui a démarré à l'automne 2025.

L'ACRGQTQ a finalement continué à soutenir ses membres en échangeant avec le MELCCFP sur les sujets d'intérêt pour l'industrie lors des rencontres de la table de concertation. Elle a également transmis au MELCCFP des propositions en prévision de la révision quinquennale du REAFIE prévue en 2025, et a été sollicitée par le MELCCFP afin de donner son avis sur la question dans le cadre du processus de préconsultation en prévision de la révision quinquennale du REAFIE et de la refonte de la réglementation concernant la gestion des sols contaminés.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ DURABLE (MTMD)

DOSSIERS CHAUSSÉES FLEXIBLES

Le RPECE et la permanence de l'ACRGQTQ ont été particulièrement sollicités en 2025 par la mise en application progressive de la norme 4 203 et par la caractérisation des piles de GBR dans le cadre du chantier 7. Malgré l'impact ressenti des grèves et des coupures budgétaires, la plupart des chantiers en cours ont été en mesure de respecter leur mandat respectif et transmettre les livrables dans les délais prescrits. Cette année de transition aura permis d'effectuer une synthèse des perspectives ouvrant ainsi la voie à de nouvelles façons de faire dans le domaine du génie civil.

COMPACTION (CLÔTURE ET SUIVI)

Les conclusions du chantier ont été exposées à la dernière formation technique de Bitume Québec et le chantier a été officiellement clos le 28 janvier 2025. Les méthodes LC 26-500 et LC 26-510 ont été revues et la révision du CCDG est en cours. Un arrimage des documents relatifs est également prévu. Un suivi de la mise en application progressive prévu en 2026-2027 sera effectué et le Ministère transmettra prochainement ses propositions de changements à l'ACRGQ pour commentaires.

OPTIMISATION DES PROCESSUS DE FABRICATION EN CENTRALE D'ENROBAGE (SUIVI)

Conformément au plan d'action, huit projet-pilotes ont été réalisés avec succès cette année dans les régions ciblées du Saguenay Lac-St-Jean, Capitale-Nationale, Chaudière-Appalaches, Estrie, Outaouais et dans la grande région de Montréal. Un suivi de la mise en application progressive et des modifications proposées est effectué en continu.

AUGMENTATION DU TAUX DE GBR DANS LES ENROBÉS

Les résultats de l'étude sur la caractérisation des piles de GBR effectuée par l'industrie au printemps 2025 ont été transmis au MTMD. Une rencontre a eu lieu pour discuter des écarts admissibles, en se basant sur les résultats colligés par le Ministère. Celui-ci et l'industrie s'entendent sur les constats et sont plutôt satisfaits des résultats de cette première étape. La Tb demeure un facteur à surveiller pour déterminer la classe de performance du bitume d'apport ou du régénérant à éventuellement utiliser. Si la Tb ne peut être ramenée à une valeur satisfaisante pour certains GBR, leur contribution pourrait être limitée à un certain pourcentage, en les triant et en les identifiant selon la Tb mesurée.

Afin de mieux documenter la démarche, Le Ministère sollicite l'industrie pour partager l'expérience acquise à la suite de travaux à haut taux de GBR effectués pour des municipalités au Québec et ailleurs au Canada. Un sondage auprès des membres du RPE-

CE a été effectué à l'automne 2025 pour évaluer le protocole de gestion des GBR menant à la constitution des piles de réserves. La prochaine rencontre du chantier est prévue en janvier 2026.

Le mandat du nouveau chantier 8 sur la compaction intelligente est en révision pour amorcer son démarrage en 2026.

CARACTÉRISATION DE LA TENEUR EN BITUME DES GBR AU FOUR À IGNITION

La version préliminaire de la méthodologie de caractérisation de la teneur en bitume des GBR au four à ignition fait partie intégrante de l'instruction technique transmise à l'industrie au printemps dernier. Un facteur de correction tenant compte de la densité du GBR et du granulat est appliqué pour mieux évaluer la teneur en bitume du GBR. L'industrie a commencé à s'approprier l'utilisation de cette nouvelle méthode, en parallèle de celle actuellement utilisée (au TCE). Tous s'entendent pour dire qu'une collaboration étroite est souhaitée afin de passer d'une méthode à l'autre rapidement ou, du moins, permettre l'utilisation de la nouvelle méthode prochainement.

AMIANTE

Le devis spécial facilitant la récupération des GBR amianté entre 0,1 et 1 % est entré en vigueur en 2025. Pour donner suite aux recommandations émises lors des premières rencontres avec les instances concernées par la problématique de l'amiante, un comité interministériel se penche actuellement sur la résolution de cette problématique, dans la perspective d'améliorer les méthodes d'échantillonnage et la méthode d'analyse. L'ACRGQ effectue un suivi auprès du MELCCFP et du MTMD pour tenir les membres informés de l'avancement des travaux du comité.

TABLE INNOVATION-MÉTHODE DE L'ENTREPRENEUR

Le Ministère a retenu une dizaine de propositions de l'industrie qui ont servi de base pour l'élaboration de projets-pilotes. Certains de ces projets devaient voir le jour en 2025 mais ont été

reportés à l’an prochain par le MTMD. Cinq projets-pilotes sont toutefois prévus pour 2026.

DOSSIERS MATÉRIAUX DE BÉTON, OUVRAGES D’ART ET CHAUSSÉES DE BÉTON

Faisant suite à nos interventions répétées, ces deux dernières années, c’est donc en octobre 2025, que le ministère a finalement procédé à la relance de la qualification d’entrepreneurs en structures complexes en lui apportant les modifications appropriées. De plus, cette qualification est maintenant valide pour une durée indéterminée et le Ministère peut mettre fin à la validité de cette liste à n’importe quel moment. Une relance de cet avis de qualification sera publiée au moins une fois par année (rappel annuel).

À la suite des représentations de l’ACRGQTQ à la table de normalisation sur les ouvrages d’art, un info-structure sera émis par le Ministère au plus tard en janvier 2026 pour préciser que les coûts reliés à l’essai de convenue sur le béton (art. 15.4.4.5 CCDG 2025) se doivent d’être pris en compte par l’entrepreneur dans sa soumission lorsqu’il sait que le coût actuellement défrayé contractuellement par le Ministère par le CCDG est inférieur au coût réel. Cette situation peut, entre autres, intervenir en régions très éloignées où l’accessibilité aux équipements et aux laboratoires est un réel défi. Il sera également question dans cet info-structure de sensibiliser les différentes directions territoriales (DT) du Ministère à payer le béton à prix coutant majoré dans les cas où il s’avèrerait nécessaire de procéder à un deuxième essai de convenue, essai de convenue qui ne pouvait être prévu par l’entrepreneur lors de la soumission.

Il est également à noter, qu’au cours de l’année 2025, le ministère a poursuivi, en collaboration avec l’industrie, des chantiers sous forme de comités. Pour en permettre l’avancement, le nombre de chantiers actifs a été rétrogradé à deux chantiers principaux soient le chantier 10 « Béton fibré » et le chantier 11 « Granulats recyclés dans le béton ».

Rappelons que la mise sur pied de ces chantiers a pour but de faire progresser la technologie ou encore de trouver des solutions à des irritants majeurs de l’industrie. Il est également entendu que lorsqu’un chantier prendra fin, un nouveau chantier verra le jour pour traiter d’un autre dossier préoccupant. Les prochains chantiers proposés par l’industrie sont « Nouvelles méthodes de démolition » et « Béton bas carbone ».

DOSSIER ENTREPOSAGE DU BOIS TRAITÉ

Afin de répondre adéquatement aux besoins de ses membres dans le domaine du plantage de poteaux, et ce, entre autres, vis-à-vis de la quantité nécessaire de poteaux (bois traité) qui doit se retrouver en permanence dans les cours des entreprises pour qu’elles soient en mesure de bien répondre aux besoins de ses clients, l’ACRGQTQ a multiplié ses rencontres avec les gens techniques du MELCCFP pour tenter de faire avancer le dossier et d’alléger la réglementation présentement en vigueur concernant l’entreposage du bois traité. Des modifications réglementaires favorables à ce sujet sont attendues d’ici la fin de l’année 2025 dans le RVMR qui doit être révisé une fois par cinq ans.

LE SECTEUR DES ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX

81^E CONGRES ANNUEL

Du 21 au 23 janvier s'est déroulé le 81^e congrès annuel de l'ACRGTO, cette fois sous le thème *Connecter pour mieux collaborer*. Cette année, ce sont plus de 1 000 participants qui étaient présents au Fairmont Le Château Frontenac.

Le mot « connecter » est plus que jamais d'actualité. Pour un Québec vert et prospère, leaders et entrepreneurs doivent travailler ensemble. La décarbonation, les modes collaboratifs et même la gestion des ressources humaines passeront par l'innovation. Il faut connecter les nouvelles technologies, le savoir-faire et les individus entre eux.

Les congressistes ont donc eu la chance d'entendre la vice-première ministre et ministre du MTMD, Geneviève Guilbault ; le ministre responsable des Infrastructures, Jonatan Julien ; le ministre du Travail, Jean Boulet ; le président de l'Union des municipalités du Québec, Martin Damphousse ; le maire de Québec, Bruno Marchand ; ainsi qu'une conférence d'ouverture avec la vice-présidente d'Hydro-Québec, Claudine Bouchard, le président de l'Association canadienne de la construction, Rodrigue Gilbert, et le sous-ministre adjoint au MTMD, Frédéric Pellerin.

Également, 12 ateliers axés sur le thème du congrès ont été offerts.

Plusieurs occasions d'échanges et de réseautage ont eu lieu, en plus de la visite des exposants présents.



REMISE DE PRIX

PRIX FERNAND-HOULE

Dans le cadre de son 81^e congrès, M. Marc Joncas et M^e Gisèle Bourque, respectivement président et directrice générale de l'ACRGTO, ont remis le prix Fernand-Houle à M. Frankie Lafontaine.

Le prix Fernand-Houle rend hommage à un entrepreneur qui s'est démarqué par un parcours entrepreneurial inspirant, une réalisation ou une carrière impressionnante dans le domaine du génie civil et voirie, et en reconnaissance pour sa contribution à son industrie.



PRIX RECONNAISSANCE-MIXITÉ

Le président et la directrice générale de l'ACRGTO, M. Marc Joncas et M^e Gisèle Bourque, ont remis, en compagnie de M. Jean-Pierre Rioux, vice-président principal, directeur cautionnement pour le Québec et directeur du développement des affaires construction de AON, le prix Reconnaissance-mixité, soulignant l'implication d'un entrepreneur dans la promotion de la place des femmes dans l'industrie de la construction, à Cegerco. Le prix était commandité par AON.

PRIX DÉFI PRÉVENTION SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

La directrice générale de l'ACRGTO, M^e Gisèle Bourque, a remis, en compagnie de M^{me} Kathy Otis, directrice générale de l'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail du secteur de la construction (ASP Construction), le prix Défi prévention santé- sécurité du travail à CRT Construction. Le prix était commandité par ASP construction.



LE PRIX EXCAVATION-RESPONSABLE

Le président et la directrice générale de l'ACRGTO, M. Marc Joncas et M^e Gisèle Bourque, ont remis, en compagnie de M^{me} Nathalie Moreau, directrice générale d'Info-Excavation, le prix Excavation-responsable au Groupe AllaireGince Infrastructures inc. Le prix était commandité par ASP construction.



PRIX GÉNIE-VOIRIE EN DÉVELOPPEMENT

La directrice générale de l'ACRGTO, M^e Gisèle Bourque, a remis, en compagnie de M^{me} Anik Girard, directrice générale de Constructo, et M. Jean-François Hudon, directeur général d'Activa Environnement, le prix Génie-voirie en développement durable à Eurovia Québec. Le prix était commandité par Activa Environnement.

PRIX INNOVATION

Les prix Innovation de l'ACRGTO ont valorisé la recherche de solutions innovantes permettant d'améliorer la productivité sur les chantiers de construction génie civil et voirie, tout en mettant en valeur les entreprises membres de l'ACRGTO. Ces prix étaient commandités par Travelers.

- Le prix **Innovation pour un membre régulier** a été remis à **NouvLR**
- Le prix **Innovation pour un membre associé** a été remis à **Géoclaste**



LES PLAQUES DE RECONNAISSANCES

Le congrès 2025 de l'ACRGTO a eu lieu au Château Frontenac, où 16 entreprises ont été récompensées pour leur fidélité à l'Association. Les gagnants ont été salués pour leur engagement envers l'industrie et leur contribution à son développement. Le congrès a été l'occasion de célébrer les réalisations de ces entreprises et de les encourager à poursuivre leur travail exceptionnel.



25 ANS

CAP EXCAVATION INC.
CONSTRUCTION S.R.B. SCC
ÉNERGIR
EXCAVATIONS MARIO ROY INC.
MAESTRO TECHNOLOGIES INC.
LES REVÊTEMENTS NOR LAG LTÉE

40 ANS

ARMTEC
LES ENTREPRISES
MICHAUDVILLE INC.

60 ANS

ÉQUIPEMENT SMS

30 ANS

BITUMAR INC.
LES ENTREPRISES BOURGET INC.

50 ANS

BIRD CIVIL ET MINES LTÉE
DANIS CONSTRUCTION INC.
GROUPE ABF INC.
JOS STE-CROIX & FILS LTÉE

80 ANS

PAVAGE GIP

LES PARTENAIRES DU CONGRÈS

L'ACRGTOQ tient à remercier son partenaire principal, Hydro-Québec, et l'ensemble des partenaires du congrès sans qui il serait impossible d'organiser un événement de la sorte. Ils ont été des acteurs de premier plan du 81^e congrès et de son succès.

Partenaire principal

- Hydro-Québec

Partenaires institutionnels

- Commission de la construction du Québec (CCQ)
- Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST)

Platine

- Équipement SMS – Cocktail de bienvenue et soirée d'ouverture
- Toromont CAT – Gala de clôture

Or

- Acceo ICC construction inc. – Cocardes connectées
- CBF – Petit-déjeuner-conférence du mercredi
- Encans Ritchie Bros. Canada Itée – Déjeuner-conférence du mercredi
- Fiers et compétents – Application mobile
- Groupe financier Powers inc. – Conférence d'ouverture et kiosque photo
- Services financiers Caterpillar Itée – Cocktail précédant le Gala de clôture et photo officielle du congrès
- J.Y. Voghel inc. – Petit-déjeuner-conférence du jeudi matin

- Wajax Itée – Cocktail et déjeuner-conférence du jeudi

Argent

- Activa environnement – Prix Génie et voirie en développement durable
- Aon – Prix Reconnaissance mixité
- ASP Construction – Prix Défi prévention santé et sécurité du travail, atelier
- Banque Royale du Canada – Bar à café
- Côté Itée – Cocktail du mercredi fin de journée
- Constructions H.D.F. inc. – Conférence pour tous
- Financement d'équipement TD Canada – Cirage de chaussures
- Groupe Brunet – Bar à bonbons
- Intact compagnie d'assurance – Bar à eau fruitée
- Les industries Fil métallique Major Itée – Bar à collations
- Soleno inc. – Mesures écoresponsables
- Travelers – Prix Innovation

Bronze

- ACI-Ponts et ouvrages d'art inc. – Signalisation du congrès
- Béton Provincial Itée – Cocktail du mercredi midi
- Garier inc. – Carte de chambre
- Maestro technologies inc. – Borne de recharge cellulaire, atelier

CYCLO-GOLF

Le 15 juillet 2025 s'est déroulé le Cyclo-Golf annuel de l'ACRGTO au Club de golf Le Mirage.

L'ACRGTO tient à remercier ses grands collaborateurs, ses partenaires ainsi que les membres qui ont contribué au succès de cet événement. Cette édition du Cyclo-Golf a accueilli 450 participants.

Une partie des profits du Cyclo-Golf a été remise à Leucan.

GRANDS COLLABORATEURS



LES GAGNANTS



Félicitations à l'équipe d'**Ali Excavation** (Maxime Grenier, Mathieu Garon, Marc-Olivier Cyr, Marc-André Loiselle) qui a remporté le tournoi sur le terrain Arizona.



Félicitations à l'équipe de **Liebherr Canada** (Hugo Milaire, Raphael Guindon, Hugo St-Laurent, Luc Dubé) qui a remporté le tournoi sur le terrain Carolina.

TOUR CYCLISTE

Ce sont 56 cyclistes qui ont parcouru 65 km et 85 km. Ils ont en effet quitté le club de golf le matin, partant à la découverte de la région de Mascouche et de Saint-Roch-de-l'Achigan pour une randonnée de près de 3 h 30.

L'ACRGTO remercie son grand collaborateur, GardaWorld, qui s'est associé au Tour cycliste pour une 6^e année.



MERCI AUX PARTENAIRES

Merci aux nombreux partenaires qui, grâce à leur dynamisme, contribuent au succès de cette journée.

GRANDS COLLABORATEURS

Fiers et compétents – Brunch

GardaWorld – Tour cycliste

Travelers – Cocktail après-golf

AFFICHEZ-VOUS

Ali Excavation inc. – Voiturettes

Béton provincial Itée – Machinerie en exposition

Financière Banque nationale – Gestion de patrimoine Auclair-Labrie-Rheault – Vin au souper

Marsh – Balles de golf

Toromont CAT Québec – Drapeaux sur les verts

DÉMARQUEZ-VOUS

Constructions H.D.F. inc. – Cadeau aux participants

Équipement SMS – Photo souvenir et machinerie en exposition

Groupe Alfa – Accueil matinal

Groupe Brunet – Bouteilles d'eau réutilisables

I-TECH Solutions inc. – Application mobile Green19

J. Y. Voghel inc. – Smoothies à l'accueil

Groupe Logic-Or – Cadeau aux participants

RENCONTREZ LES JOUEURS

Action SST – Breuvage santé

Biogénie Canada inc. – Concours *Balle la plus près du vert*

Brandt Tractor Ltd. – Concours *Balle sur le vert et machinerie en exposition*

Cactusoft construction – Surprise glacée au 9 ½

Cotech – Collations

Dreeven Technologies – Nachos et salsa

Échafaud Plus – Breuvage

Enterprise location d'autos et de camions – Collation et machinerie en exposition

Financement d'équipement TD Canada – Concours *Vitesse de la balle*

Garier inc. – Brochette de fruits au 9 ½

Groupe Côté – Pizza au 9 ½ et Machinerie en exposition

Groupe financier Powers inc. – *Concours Frappez fort avec Powers*

Groupe Signalisation – Concours *Devinez le nombre de balles*

IG Gestion privée de patrimoine – Fruits frais

Location d'équipements Cooper Limitée – Mini-souvlaki

Maestro technologies inc. – Vins et fromages

Robitaille équipement – Collation

Sciage et forage Demospec – Breuvage au 9 ½

Soleno inc. – Bière et équipement en exposition

Locations Sunbelt – Collation santé

Wajax Itée – Mini-burger et machinerie en exposition

L'EXPÉRIENCE GOLF VIP – UN NOUVEL ÉVÉNEMENT ESTIVAL

À la suite d'un sondage adressé aux membres le printemps dernier, les résultats ont été éloquentes quant à l'intérêt de participer à une activité de golf dans la grande région de Québec.

Une deuxième activité de golf s'est tenue le 17 septembre au prestigieux club de golf de calibre international, le Golf La Tempête à Lévis.

Toutes les places disponibles ont été vendues en un temps record.

MERCI AUX PARTENAIRES

Béton provincial Ltée – Grand collaborateur – partenaire de la journée

Constructions HDF inc. – Photo souvenir

Langlois Avocats – Breuvage au 9 ½

Groupe Duroking inc. – Bouteilles d'eau réutilisables



5^E COLLOQUE EN PRÉVENTION, SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL DE L'ACRGTO

Le 5^e Colloque en prévention, santé et sécurité du travail de l'ACRGTO s'est tenu le 23 octobre 2025 au Centre d'événements et de congrès interactifs de Trois-Rivières.

Encore une fois cette année, le taux de participation des membres a été excellent. Au total, 165 dirigeants d'entreprises, cadres supérieurs, gestionnaires de chantiers de construction et employés en prévention, santé et sécurité du travail se sont déplacés pour entendre des présentations sur la sécurité des signaleurs routiers, sur l'innovation et les nouvelles technologies sur les chantiers, sur les risques psychosociaux liés au travail, ainsi que sur les impacts d'un accident du travail sur le travailleur et sur l'entreprise.

Enfin, l'ACRGTO tient à remercier Hydro-Québec, partenaire majeur et partenaire exclusif du repas du midi, ainsi que l'ASP Construction, également partenaire de l'événement.



LA TENUE DE LA JOURNÉE N'AURAIT PAS ÉTÉ POSSIBLE SANS L'IMPLICATION DES PARTENAIRES SUIVANTS

HYDRO-QUÉBEC

Partenaire majeur et exclusif du repas du midi

ASP CONSTRUCTION

SOIRÉE CONSTRUIRE L'ESPOIR 2025: L'ACRGTO REMET 50 000 \$ À LEUCAN

C'est avec fierté que l'ACRGTO soutient de nouveau Leucan cette année.

En effet, la 24^e soirée *Construire l'espoir* s'est déroulée au Cabaret du Casino de Montréal le 20 novembre. Lors de cet événement M^{me} Gisèle Bourque, directrice générale sortante de l'ACRGTO, a remis à M^{me} Juli Meilleur, directrice générale de Leucan, un chèque de 50 000 \$ afin de faire une différence dans la vie d'enfants atteints du cancer.

Depuis 2002, c'est maintenant plus de 1,2 M\$ qui ont été amassés au profit de Leucan par l'entremise diverses activités de l'ACRGTO comme le congrès, le Cyclo-Golf, l'Expérience Golf VIP et la soirée *Construire l'espoir*.



LISTE DES DONATEURS DE LA SOIRÉE

ACIER AGF INC.	CONSTRUCTION INTERLAG INC.	GRUPE EEA INC.	MCPRO EXCAVATION
AMRIZE CANADA INC.	CONSTRUCTION KIEWIT CIE	GRUPE DUROKING INC.	MILLER THOMSON L.L.P.
BADGER SOLUTIONS INFRASTRUTURES	CONSTRUCTION LONGER INC.	GRUPE FINANCIER POWERS INC.	POMERLEAU GRANDS PROJETS INC.
BÉTON PROVINCIAL LTÉE	CRT CONSTRUCTION INC.	GRUPE SIGNALISATION	ROBITAILLE ÉQUIPEMENT INC.
BFL CANADA SERVICES DE RISQUES ET ASSURANCES INC.	DEMIX AGRÉGATS, UNE DIVISION DE CRH CANADA INC.	L.A. HÉBERT LTÉE	SCIAGE DE BÉTON ST-LÉONARD LTÉE
BIOGÉNIE CANADA INC.	DEMOSPEC	L.E.Q.E.L.	SOLENO INC.
CAN-EXPLORE	EBC INC.	LES CONSTRUCTIONS H.D.F. INC.	SOLUTIONS TPL INC.
CBF	EGR INC.	LES ENCANS RITCHIE BROS CANADA LTÉE	SST CONSTRUCTION
CEGERCO INC.	ÉQUIPEMENT SMS	LES INDUSTRIES FIL METALLIQUE MAJOR LTÉE	TÉLÉCON INC.
CIVALGO	EUROVIA QUÉBEC CSP INC.	LIEBHERR CANADA LTÉE	TOKIO MARITIME CANADA LTÉE
CONSTRUCTION DEMATHIEU & BARD (CDB) INC.	GÉNÉREUX CONSTRUCTION INC.	MAESTRO TECHNOLOGIES INC.	TOROMONT CAT QUÉBEC
	GRUPE COLAS QUÉBEC		VÉZINA ASSURANCES INC.

LES RAPPORT DE COMITÉS DE L'ACRGTO EN 2025

COMITÉS RELEVANT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Comité optimisation des contrats

- Travaux et consultations portant sur les causes de l'augmentation des coûts des contrats de travaux de construction dans le secteur génie civil et voirie et des solutions pouvant être apportées par le gouvernement pour inverser la tendance;
- Les travaux ont mené à une liste de problématiques et de solutions qui a été transmise au ministère des Transports ainsi qu'au ministère du Travail.

Comité des événements spéciaux

Principaux dossiers :

- *Cyclo-Golf 2025*;
- *Expérience Golf VIP 2025*;
- *Soirée Construire l'espoir 2025* au profit de Leucan;
- *Congrès annuel 2025 et 2026*.

Comité camionnage

Principaux dossiers :

- Participation à la Table ministérielle sur le camionnage en vrac;

- Dates du dégel pour la limite des charges;
- Obligations des propriétaires, exploitants et conducteurs de véhicules lourds;
- Ajustements liés à la fluctuation des coûts du carburant.

Comité des membres associés

Le mandat du Comité des membres associés est notamment d'assurer la représentativité des membres associés en organisant et en participant aux activités de l'ACRGTO. Ce comité est composé, en plus de son président, de quatre autres membres, lesquels sont invités à siéger au conseil d'administration de l'ACRGTO à titre d'observateurs.

COMITÉ RELATIONS DU TRAVAIL, COMITÉ DE NÉGOCIATION ET SOUS-COMITÉS

Principaux dossiers :

- Interprétation et application de la convention collective;
- Information sur les modifications législatives concernant le projet de loi R-20;
- Dossier des avantages sociaux;
- Revue des principales décisions des tribunaux en matière de relations du travail;
- Juridiction des métiers;
- Pénurie de main-d'œuvre;
- Avis sur le déroulement des négociations.

COMITÉ RELEVANT DU SERVICE PRÉVENTION, SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Principaux dossiers traités avec la CNESST, Hydro-Québec et le MTMD :

- Tenue de la 5^e édition du Colloque PSST de l'ACRGQTQ auquel ont participé plus de 160 représentants d'employeurs;
- Participation au Comité consultatif en prévention, santé et sécurité au travail de l'ACRGQTQ. Une rencontre portant entièrement sur les signaleurs, leur sur-représentativité au niveau des accidents graves voire mortels;
- Participation à sept rencontres du Comité de révision du code de sécurité des travaux de construction;
- Poursuite des travaux sur la révision des mesures de prévention des chutes et des mesures de sauvetage en hauteur;
- Révision des mesures de prévention sur l'utilisation des appareils de levage de personnes et de matériaux;
- Renforcement des démarches auprès de la CNESST afin de revoir les dispositions visant les chantiers souterrains;
- Participation à trois rencontres d'experts en chantiers souterrains;
- Représentations de l'ACRGQTQ au « Groupe de suivi sur la formation du coordonnateur SST de la CNESST et du Collège Ahuntsic »;
- Séances d'information en présentiel données dans cinq villes pour expliquer les nouvelles règles applicables à la *Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail — Volet LSST — Établissement* dont les dispositions sont entrées en vigueur en octobre 2025;
- Discussion avec certains syndicats afin de réviser la norme canadienne appliquée aux travaux de plongée (équipe minimale);
- 47^e Session d'étude sur les techniques de sautage (SEEQ);
- Participation au Comité Leadership collaboratif SST Hydro-Québec-Entrepreneurs-ACRGQTQ visant à faire évoluer la culture de prévention sur les chantiers et à éliminer ou contrôler les risques critiques pour éviter des événements graves;
- Réactivation du Comité consultatif MTMD en matière de santé et sécurité sur les chantiers du Ministère;
- Participation aux travaux sur la révision du « Règlement sur les normes minimales de premiers secours et de premiers soins » au CPQ dans le cadre des travaux du sous-comité de révision réglementaire de la CNESST, en s'assurant que la réalité des chantiers soit prise en compte;
- Plusieurs visites de chantiers et de places d'affaires permettant de donner de la visibilité à l'ACRGQTQ et de maintenir son expertise à jour;
- Maintien des relations avec les donneurs d'ouvrage, maîtres d'œuvre, responsables gouvernementaux et associations syndicales au bénéfice des membres;
- Cours de santé et sécurité offert - ASP Construction.

COMITÉ RELEVANT DU SECTEUR TECHNIQUE

Regroupement professionnel des exploitants en centrale d'enrobage (RPECE)

- Amiante
- Lait de chaux

Conseil permanent du CERIU

- Choix des conférenciers pour les matinées *Espace surface*;
- Participation à la mise à jour et à l'élaboration des guides de gestion et conception.

Table d'expertise de l'AQTR (TE Infra)

- Choix des conférenciers pour le prochain congrès de l'AQTR;
- Discussions et ateliers sur divers sujets (gestion des actifs, résilience des infrastructures, développement durable, etc.)

Table bitume

Suivi des différents thèmes abordés à la table Bitume en collaboration avec Bitume Québec.

Tables des Chaussées flexibles

Chantier 1 – Compaction (suivi)

Chantier 5 – Processus menant aux calculs de préjudices (suivi)

Chantier 6 – Optimisation des processus de fabrication en centrale d'enrobage

Chantier 7 – Augmentation du taux de GBR dans les enrobés

Chantier 8 – Compaction intelligente II

Comité chaussées en enrobé

- Cahier des clauses générales de l'année 2026;
- Table de normalisation chaussées en enrobée;

Regroupement professionnel des producteurs de granulats (RPPG)

Principaux dossiers :

- Cahier des clauses générales pour l'année 2026 (CCDG);
- Table ACRGTQ – MELCCFP;
- Règlement sur la valorisation des matières résiduelles (RVRM);
- Règlement sur la traçabilité des sols contaminés excavés;
- Projet d'étude conjointe – Valorisation du GBR;
- Groupe de travail sur la modélisation de la dispersion atmosphérique en lien avec les activités des carrières et sablières;
- Prélèvements d'eau;
- Projet de gestion régionale de l'eau;
- Modifications réglementaires et législatives;
- Mise à jour du répertoire des sources de granulats;
- Étude sur le portrait de l'industrie du granulat;
- Indexation redevances 2025 pour les carrières et sablières;
- Bilan des redevances municipales de 2022 à 2024;
- Inspections MELCCFP et SST;
- Table de normalisation terrassement, drainage, fondations et granulat;
- Acceptation des formules de mélange;
- Dossier sur l'amiante;
- Rencontre annuelle sur les techniques de sautage 47^e session d'étude;
- Changement de la présidence et recherche d'un(e) vice-président(e);

- Portrait de la situation sur le béton et l'asphalte recyclés au Québec;
- Modifications au RSSM approuvées au Comité conseil 3.57 ou en cours d'approbation au Comité conseil 3.57.

Comités chaussés en béton, ouvrages d'art et matériaux de béton

Principaux dossiers :

- Cahier des clauses générales de l'année 2026;
- Table de normalisation sur les chaussées en béton;
- Table de normalisation sur les ouvrages d'art;
- Chantier en cours dans le cadre de la Table d'échange avec l'industrie - Secteur béton :
 - Chantier 10 : « Béton fibré »
 - Chantier 11 : « Granulats recyclés dans le béton »

Ces deux chantiers devraient se terminer au printemps 2026.

- Chantier 12 : « Béton bas carbone »
- Colloque annuel du MTQ sur les ouvrages d'art (a été annulé dû à la grève des ingénieurs);
- Séminaire progrès dans le domaine du béton de l'ACI;
- Gala Excellence ACI 2025 et préparation du 2026;
- Comité d'administration de l'ACI;
- Journée de l'ABQ de l'automne 2025;
- Semaine du béton ABQ;

- Assemblée générale annuelle de Tubécon;
- Expo Grands travaux 2025.

Comité terrassement, drainage, fondations et granulats

Principaux dossiers :

- Cahier des clauses générales de l'année 2026;
- Table de normalisation Terrassement, drainage, fondations et granulats.

Comité cahiers des charges

Principaux dossiers :

- Cahier des clauses générales de l'année 2026;
- Table de normalisation Cahiers des charges.

Bureau de normalisation du Québec (BNQ)

Révision des normes :

- BNQ 1809-300 (Travaux de construction – Conduites d'eau potable et d'égout – Clauses techniques générales);
- BNQ 3624-120 (Tuyaux à profil ouvert et à paroi intérieure lisse en polyéthylène (PE) et raccords en polyéthylène (PE) pour les égouts pluviaux, les ponceaux et le drainage des sols);
- BNQ 2622-951 - Produits préfabriqués en béton selon les normes;
- BNQ 2622-126 et BNQ 2622-420 — (Protocole de certification);
- BNQ 1809-500 (Travaux de construction – Clauses techniques générales – Trottoirs et bordures en béton);
- BNQ 7009-210 (Géotextiles utilisés en génie routier – Classification, caractéristiques et méthodes d'essai).

Comité Environnement et développement durable en chantier (CEDDC)

- Comité visant à traiter de sujets environnementaux avec les entrepreneurs généraux qui ne participent pas nécessairement au RPPG et RPECE;
- Gestion des matières résiduelles;
- Gestion des sols;

- Prélèvements d'eau;
- Travail dans ou à proximité des milieux humides et hydriques;
- Autorisations ministérielles;
- Changements réglementaires.

CFPIC

- Organisation des formations professionnelles dans l'industrie;
- Propositions en lien avec les modifications réglementaires du fonds de formation.

Comités avec Hydro-Québec

- Innovation productivité;
- Innovation SST;
- Innovation environnement.

Principaux dossiers

Postes et lignes :

- Sondage sur la gestion des critères de base en assurance qualité.

SST :

- Bris et reconstruction des puits d'accès;
- Liste des irritants CSEM;
- Élaboration d'une application sur les exigences de sécurité concernant le balisage en chantier.

Gestion des avenants/ leviers d'attractivité :

- Élaboration d'un plan d'action pour la gestion des réclamations.

Modernisation des modes contractuels

Plantage de poteaux

Plusieurs rencontres ont été réalisées au cours de l'année dont les principaux sujets de discussions ont été :

- Pistes de solution pour l'augmentation de la productivité;
- Gestion des sols excavés/ traçabilité des sols contaminés;
- Programme de relève monteurs, planteurs;
- Réglementation sur l'entreposage du bois traité (poteaux) et demande d'allègement auprès du MELCCFP.



Association des constructeurs
de routes et grands travaux du Québec

ACRGTQ